

A propos d'un "service national féminin"

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **29 (1982)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-367004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Kurse absolviert) ausbilden und erst dann die Frauen zum Mitmachen ermutigen. Der Einsatz von Frauen bringe dem Zivilschutz eine Verjüngung und vielleicht zum Teil auch neue Impulse. Frauen blieben unter Umständen viel länger im Zivilschutz, wenn man bedenke, dass die meisten Männer erst im Alter von 50 Jahren zivilschutzpflichtig und schon als 60jährige aus dem Zivilschutz entlassen werden.

lement une plus grande fantaisie et un meilleur engagement que ce n'est souvent le cas avec des hommes astreints à servir dans la protection civile. Les femmes restent bien plus longtemps que les hommes dans la protection civile. N'oublions pas en effet, que la plupart des hommes ne sont astreints à servir dans la protection civile qu'à l'âge de 50 ans et qu'ils en sont libérés à 60 ans déjà.

volte, gli uomini astretti all'obbligo di servire. Le donne restano poi anche più a lungo nella protezione civile, ove si rifletta che la maggior parte degli uomini viene sottoposta all'obbligo di protezione civile all'età di 50 anni e che vengono poi congedati dal servizio di protezione civile all'età di 60 anni.

A propos d'un «service national féminin»

Au moment où s'étudie un projet qui concerne la moitié de la population adulte de notre pays, il est important de discuter des responsabilités et des apports des femmes à la communauté nationale.

La liberté, le bien-être et la survie sont des valeurs fondamentales aussi bien en temps de paix qu'en temps de crise ou de catastrophe.

Comment les femmes contribuent-elles à maintenir et à affermir ces valeurs?

Comment pourront-elles le faire à l'avenir?

Pourquoi un questionnaire?

Il serait bon que chacun, homme et femme de ce pays, se fasse une opinion personnelle et ait l'occasion de l'exprimer avant que les grandes lignes du projet ne soient définies en haut lieu.

Depuis quelques années, divers organismes étudient la question de l'introduction en Suisse d'un service national féminin.

Le rapport demandé à M^{me} Andrée Weitzel, ancien chef SCF, par le Département militaire fédéral et intitulé «La participation de la femme

à la défense générale», paru en 1979, a suscité d'emblée passablement de réactions.

Au printemps 1981, le Conseil fédéral a désigné une commission extraparlamentaire, chargée de préparer la procédure de consultation sur ce sujet: parmi d'autres organismes, les associations féminines seront donc bientôt appelées à donner leur avis.

Pour stimuler l'imagination et la réflexion personnelle et permettre à toutes les opinions de s'exprimer.

Pour rassembler autant de réponses, autant de suggestions que possible et en dégager certaines lignes de force.

Pour faire connaître largement ces réponses, plus particulièrement aux autorités intéressées.

Ce questionnaire a été élaboré par une équipe de travail qui est composée de treize femmes de tendances les plus diverses: Anne Bader, Rose-Marie Baechtold, Anne-Marie Bergdol, Paulette Cordey, Mina Gaille, Jacqueline Genton, Gertrude Girard-Montet, Eva Gloor, Paulette Gonvers, José Herminjard, Christiane Langenberger-Jaeger, Pierrette Roulet, Jacqueline Vouga.

M^{me} Christiane Langenberger-Jaeger, 1111 Romanel-sur-Morges, adressera volontiers ce questionnaire à toute personne lui en faisant la demande, et souhaiterait recevoir vos réponses *jusqu'au 30 mars 1982*.

L'Association suisse pour les droits de la femme

organise,

le samedi 27 mars 1982, à 10 heures

un séminaire sur la participation de la femme à la défense générale, au Buffet de la Gare de Berne

Participeront:

- M^{me} Andrée Weitzel (ancienne chef SCF)
- M^{me} D^r Ruth Meier (présidente commission d'études)
- M^{me} D^r Gret Haller (avocate journaliste)
- M^{me} Verena Müller (licenciée en philosophie)
- M^{me} Ariane Schmid (femmes pour la paix)
- M. D^r Josef Scharli (chef du bureau politique de sécurité)

Les personnes intéressées par ce séminaire sont cordialement invitées et seront les bienvenues

Schützen Sie alles... mit Arbeitsschutz von Gummi Maag

- Kopf
- Augen
- Hände
- Füsse
- gegen Nässe und Kälte

**Verlangen Sie unsere
Unterlagen!**

gummimaag

8600 Dübendorf 1, Tel. 01/821 31 31
3084 Bern-Wabern, Tel. 031/54 41 11
9016 St. Gallen, Tel. 071/25 25 20
4002 Basel, Tel. 061/46 43 00
1024 Ecublens,
Tel. 021/35 74 64